



Programme d'Appui à la Société Civile et à la Bonne Gouvernance (PASOC)



DEMANDE DE SUBVENTION

9^{ème} Fonds européen de développement

Référence: PASOC/2008/AP1/C1

Nom du demandeur:	Ecodev	
Titre de l'action:	Appui aux initiatives des jeunes du Gorgol	
Lieu(x) de l'action:		
Total des coûts éligibles de l'action (A)	Montant requis par le PASOC (B)	% Total des coûts éligibles de l'action (B/Ax100)
31 058 435 MRO	27 642 007 MRO	89 %
Durée totale de l'action:	12 mois	

Dossier N°	
------------	--

(Pour usage interne seulement)

Coordonnées pertinentes dans le cadre de cette action:

Adresse postale :	BP 41 74 Nouakchott, Mauritanie
Numéro de téléphone: Indicatif Pays + Indicatif Ville + numéro	(222) 529 30 54
Numéro de fax: Indicatif Pays + Indicatif Ville + numéro	(222) 529 04 12
Personne de contact pour cette action:	Sidi O. Med Lemine Khalifou
Adresse e-mail de la personne de contact:	sidiml.khalifou@ecodev.mr

PARTIE A. NOTE SUCCINTE DE PRESENTATION

1. Historique et Naissance de l'idée

Ecodev a entrepris en 2005 l'identification d'un projet d'appui aux initiatives des jeunes de la commune de Kaédi. Une première phase pilote de ce projet a été mise en œuvre de janvier 2006 à Février 2008 en collaboration avec la Délégation régionale de la jeunesse et des sports du Gorgol, le GRDR et la commune de Kaédi sur un financement du Service de Coopération et d'Action culturelle (SCAC) à travers le Fonds Social pour le Développement (FSD). A la fin de cette phase, Ecodev a formulé le présent projet d'appui à la jeunesse du Gorgol qui constitue une extension des activités vers d'autres actions prioritaires non prises en considération dans la phase pilote et une extension géographique des actions réussies de la phase pilote.

2. Pertinence de l'action

La wilaya du Gorgol, qui représente la quatrième wilaya du pays et appartient à la zone rurale fleuve. Elle est considérée comme étant la région la plus pauvre après Guidimagha. La population est estimée à plus de 230 000 habitants (ONS, 2000). C'est une population jeune, comptant environ plus de 60% moins de 20 ans.

L'accroissement rapide de la population des zones urbaines, lié entre autres à l'exode rural, ne s'est pas malheureusement accompagné de politique d'insertion des jeunes dans le tissu socio-économique local. Cela s'est traduit par une émigration des jeunes vers la capitale ou à l'étranger (émigration clandestine). De plus, les difficultés d'organisation et de structuration du mouvement associatif des jeunes de la zone, ainsi que le manque de moyens financiers et matériels, ne permettent pas à ce mouvement de s'insérer par lui-même dans le développement des communes.

L'action a pour groupe cible, l'ensemble des associations de deux communes de Kaédi et M'Bout. Il s'agit donc des 45 associations de jeunes de Kaédi affiliées à la délégation régionale de la jeunesse et des sports et 7 associations de la commune de M'Bout. Les associations sont composées en moyenne de 50 adhérents. Les bénéficiaires directs seront les 20 associations de Kaédi et 7 associations de M'Bout. Par effet multiplicateur, les bénéficiaires finaux seront l'ensemble des membres des 52 associations de jeunes soit 2600 jeunes des deux communes.

Les différentes activités prévues par le projet visent principalement, à résoudre un certain nombre de problèmes spécifiques qui se manifestent au niveau de toutes les associations. Ces problèmes sont :

- Faible structuration des associations
- Défaut de coordination, de dialogue et de partenariat entre les acteurs locaux (Etat, communes, société civile);
- Non reconnaissance juridique des associations de jeunes ;
- Manque de compétence et de personnel qualifié au niveau des associations ;
- Faible connaissance sur les principes relatifs à la gouvernance locale ;
- Manque de prise de conscience des jeunes par rapport aux dangers des MST/SIDA
- Faible capacité de proposition et de négociation des associations de jeunes ;
- Inaccessibilité des jeunes et surtout les élèves aux Techniques de l'Information et de Communication (TIC).
- Inadéquation de la formation des jeunes aux besoins du marché local de l'emploi.

Ces problèmes constituent aujourd'hui un frein pour les associations et les empêchent de contribuer efficacement aux dynamiques de développement local. Les actions prévues par le projet vont améliorer les capacités de associations des jeunes ce qui contribuera incontestablement à instaurer une meilleure gouvernance locale.

3. Description de l'action et son efficacité

Le projet proposé s'inscrit dans le cadre de la promotion des jeunes et précisément, le renforcement des capacités des associations de jeunes. L'objectif principal est de contribuer à l'accroissement du rôle et du poids des jeunes dans le développement économique et social des communes de Kaédi et de M'bout par, des sessions de formations, de sensibilisations et d'accompagnement des associations de jeunes. Dans ses objectifs spécifiques, le projet vise entre autre, à renforcer le dialogue et la collaboration (développer un partenariat) d'une part entre, les associations des jeunes elles-mêmes et d'autre part, entre les associations, les communes et les institutions publiques telles que : la wilaya, la délégation régionale de la jeunesse et autre service de l'Etat (l'Education, la Santé ...)

Le projet a trois principaux axes :

- Une prolongation d'activités au niveau de la commune de Kaédi. En effet, une vingtaine d'associations seront sélectionnées au niveau de Kaédi. Les associations qui n'ont pas bénéficié de la phase pilote seront prioritaires pour les actions de formation et de sensibilisation ;
- Une extension géographique sur la commune de M'Bout, au profit de sept associations: formation des associations de jeunes sur la vie associative, la gestion administrative et financière des associations, la culture citoyenne et le montage de micro-projets.
- L'organisation de manifestations culturelles sportives et d'un forum sur l'orientation et la formation professionnelle

Les résultats attendus sont :

- Opérationnalisation de 27 associations dans les dynamiques de leurs communes respectives ;
- Acquisition par les associations de larges connaissances sur la dimension sociale du développement : approche genre, droits de l'Homme, environnement, culture citoyenne...etc. ;
- Mise en place d'un centre d'Information et de Formation des Jeunes basé sur les TIC
- Acquisition des capacités à organiser des manifestations sportives et culturelles (tournois, festivals...);
- Mise en place d'un référentiel pour la formation professionnelle dans la région ;
- Capitalisation de bonnes pratiques par les bénéficiaires et diffusion auprès des autres associations de la région.

Pour la réalisation de ce projet, les différentes actions envisagées s'articulent autour de sept activités principales :

Activité 1 : Etude sur l'état des lieux des associations des jeunes au niveau des deux communes.

Activité 2 : Elaboration des supports de formation et de communication

Activité 3 : Organisation des sessions de formation et des campagnes de sensibilisation

Activité 4 : Accompagnement des associations dans la mise en œuvre de leurs activités ;

Activité 5 : Organisation de manifestations culturelles et sportives : tournoi, Festival de la jeunesse ;

Activité 6 : Organisation d'un forum pour l'orientation et la formation professionnelle des jeunes ;

Activité 7 : Initiation des Jeunes scolarisés aux Technologies de l'Information et de la Communication.

Les partenaires d'Ecodev pour la mise en œuvre de ce projet sont :

1. GRDR (Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural)
2. ADKM (Association pour le Développement de Kaédi Moderne);
3. ADK (Association pour le Développement de Kaédi).
4. USA Tantadji (Union Sportive et Artistique de Tantadji)

Le GRDR, ONG française, en consortium depuis 2005 avec Ecodev sur les problématiques de développement local au niveau de l'Afrique de l'Ouest aura en charge la conduite des études nécessaires pour la préparation et l'organisation du forum sur l'orientation et la formation professionnelle des jeunes.

Les deux partenaires : ADKM et ADK, associations locales de jeunes, ont acquis une très bonne expérience dans la sensibilisation lors la phase pilote du projet jeunesse et auront pour rôle d'organiser et d'animer des campagnes de sensibilisation dans les différents quartiers de la ville de Kaédi.

Enfin USA Tantadji, association locale de jeunes, a une très grande expérience dans l'organisation des manifestations à l'échelle de la wilaya et a fait ses preuves lors de plusieurs collaborations avec Ecodev, elle aura pour rôle d'organiser les manifestations culturelles et sportives.

Autres parties prenantes : Délégation Régionale de la jeunesse et des sports et les communes de Kaédi et celle de M'Bout.

4. Durabilité de l'action

L'expérience de la phase pilote du projet d'appui aux initiatives de la jeunesse de Kaédi et l'analyse du contexte actuel nous ont permis de définir les conditions préalables et les hypothèses suivantes pendant et après la phase de mise en œuvre des activités :

1. Engagement, participation et présence des associations de jeunes ;
2. Bonne volonté de la commune et de la délégation régionale de la jeunesse et de sports, pour promouvoir la jeunesse ;
3. Non implication des associations de jeunes dans les divisions et conflits locaux ;
4. Niveau d'instruction acceptable des jeunes pour recevoir des formations

L'analyse des risques pour chaque action nous a permis de définir pour chaque action un plan d'urgence et des mesures correctives pour chaque activité. Le tableau ci-dessous présente ces différents éléments.

Activités	Risques	Plan d'urgence/ mesure corrective
Activité 1	Inadaptation du calendrier de formation à celui de la disponibilité des associations	Se concerter avec les jeunes pour définir la meilleure période
Activité 2	Pas de consensus sur le choix d'une à deux langues de formation	Utilisation des deux langues de l'administration (Arabe, Français)
Activité 3	Faible présence ou participation des jeunes	Séance de rattrapage, prolongation des formations
Activité 4	Faible activité des associations limitant les demandes en accompagnement	Étude, analyse sur les causes de l'inactivité des associations de jeunes et proposition des mesures correctives.
Activité 5	Coïncidence avec la même activité organisée par d'autres	Sponsorisation des activités et annulation de celles programmées

	acteurs	
Activité 6	Manque de collaboration des structures pour la formation professionnelle	Faire pression et du lobbying auprès des ministères de tutelle.
Activité 7	Non atteinte de la cible c'est à dire le milieu scolaire.	Organisation des sessions directes de formation en milieu scolaire

Pour assurer la durabilité après l'action, des missions de suivi seront assurées par l'antenne vallée d'Ecovev, les associations porteuses de microprojet mettant en œuvre les acquis de la phase projet bénéficieront d'un appui d'Ecovev à la recherche de financement.

Avant la fin de l'action le Centre d'information et de formation bénéficiera de la mise en place d'un système de gestion garantissant la disponibilité des frais de fonctionnement sur la base de contributions des différents bénéficiaires des services au niveau des associations. Un comité de gestion sera choisi au sein des associations de jeunes bénéficiaires du projet.